



VILLE de GERARDMER Vosges

Gérardmer, le 12 mars 2020

Monsieur LAUBACHER François
34 chemin de la Rayée
88400 GERARDMER

Service URBANISME
L. ADAM

Nos Réf. LA/PB
2020/UR

Vos Réf.

Monsieur,

Pour faire suite à vos courriers du 28.01.2020 et du 03.03.2020 concernant le permis de construire n°088 196 19E0124, je vous indique que ce projet n'a pas reçu de suite favorable.

En effet, considérant l'impact négatif d'un trafic supplémentaire sur les voies contiguës au projet, le permis de construire a été refusé.

Mes services restent à votre disposition pour tout autre renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations. *amicales*

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Pierre IMBERT,